

PARQUET COLLÉ

Référentiels principaux



NF EN 14342
NF EN 13226
NF EN 13489



Stabilité
Acoustique
Sécurité incendie
Qualité de l'air
intérieur
Environnement
Glissance



NF DTU 51.2
Mars 2023

Parement



Domaine d'application du NF DTU 51.2

Ce référentiel NF DTU parquet vise la mise en œuvre des parquets en pose collée, d'épaisseur de parement d'au minimum 2,5 mm, dans les locaux à usage domestique résidentiel et à usage public ou commercial. La condition de durabilité ne peut être pleinement satisfaite que si ces ouvrages reçoivent une finition et un entretien appropriés et que si leur usage est normal en fonction de la destination pour laquelle ils ont été réalisés.

Locaux concernés : séjour des personnes, trafic des piétons, équipés de sièges à roulettes, circulation de chariots déplacés à la main à l'exclusion des transpalettes, ou tout autre local soumis à des sollicitations équivalentes.

Locaux assimilés P2 ou P3 selon classement UPEC.

Vise la mise en œuvre de certains parquets sur les sols chauffants, et les sols chauffants et rafraichissants pour les locaux de faible hygrométrie, tels que définis dans le présent NF DTU.

La dernière révision de ce NF DTU vise la mise en œuvre de parquets massifs ou contrecollés traités à hautes températures (THT) dans la limite de conservation de propriétés à minima.

Les ouvrages de parquet sont des ouvrages « rénovables ».

Le classement d'usage est défini dans la norme NF B 53-669, qui se réfère à la norme NF EN ISO 10874.

Le présent NF DTU s'applique aux ouvrages neufs et aux ouvrages rénovés, lorsque les parquets sont fixés par collage, directement ou par l'intermédiaire d'une sous-couche résiliente, sur un support.

Hors locaux avec cuvelage, hors locaux P4.




Frontières avec d'autres documents de référence

Les parquets en pose flottante sont du ressort du NF DTU 51.11 et les parquets cloués sont du ressort du NF DTU 51.1.

La maîtrise de la pose du parquet sur chapes contenant des sols chauffants, ou chauffants et rafraichissants, s'appuie sur des CPT et NF DTU (voir détails tableaux ci-dessous).

Mise à jour : 22 novembre 2024

Exigences principales et outils disponibles

	Exigences de performances et réglementation	Techniques courantes	Documents d'accompagnement technique et pédagogique ²	Techniques non courantes
		Reconnaissance par des tiers ¹		Guides, études, règles professionnelles hors liste verte C2P, normes étrangères,...
Textes généraux sur partie d'ouvrage				
			Guide Parquets (partie parquets collés) (lien)	
Textes référentiels produit				
		<ul style="list-style-type: none"> - CGM du NF DTU 51.2 - NF EN 13226 (parquet massif) - NF EN 13227 (planchettes) - NF EN 13488 (parquet mosaïque) - NF EN 13489 (parquet contrecollé) - NF EN 14761 (lamelles sur chant) - NF EN 14342+A1 (base marquage CE parquet) - NF B 53-676 (sous-couche) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche POB parquet (lien) - Fiches FNB parquet massif (lien), parquet contrecollé (lien) 	
Textes référentiels conception				
	Stabilité		- Étude compatibilité des parquets avec les sols chauffants et rafraichissants (lien)	
	Acoustique NRA		<ul style="list-style-type: none"> - Étude ACOUBOIS : performance acoustique des constructions à ossature bois (partie revêtements) (lien) - Quelques solutions sont décrites dans le Catalogue Bois Construction (lien) 	
	Sécurité incendie - Résistance au feu - Réaction au feu	Sans objet <ul style="list-style-type: none"> - NH 14342 (classement conventionnel des parquets finis) - NF EN ISO 9239-1 et - NF EN ISO 11925-2 (essais pour besoin spécifique et rapport de classement selon EN 13501-1) 	<ul style="list-style-type: none"> - Règles de la sécurité incendie à l'usage du menuisier agenceur (lien) - Etude - Réaction au feu des bois massif (lien) 	



<p>Qualité de l'air intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réglementation étiquetage des émissions polluantes des produits de construction - Substances dangereuses et marquage CE 	<ul style="list-style-type: none"> - NF EN 16516 (évaluation émissions de substances dangereuses) - NF EN 717-1 (formaldéhyde) - NF B 51-297 (PCP) 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude FORMACOL (COV parquet) 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude Europair (lien)
<p>Durabilité Risque insecte</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Guide Comprendre et maîtriser la durabilité du bois dans la construction (lien) 	
<p>Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - FDES à consulter sur la base INIES (lien) - DE bois de France (lien) 		
<p>Glissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - NF P 05-011 (exigences pour locaux) - NF EN 16165 (normes d'essais) 		

Textes référentiels mise en œuvre

	<ul style="list-style-type: none"> - CCT du NF du DTU 51.2 - NF DTU 13.3 (pour assises dallages) - NF DTU 26.2 (assises chapes traditionnelles) - NF DTU 51.3 (planchers bois) - Recommandations Professionnelles chape et dalle sur plancher bois – Neuf (lien) et Rénovation (lien) - NF DTU 21 (dalle en béton) - Avis Techniques (pour assises chapes non traditionnelles) - NF DTU 65.14 - Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des planchers à eau : chauffants et chauffants réversibles - CPT PRE 3606 (plancher chauffant rayonnant électrique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Calepin de chantier parquets et planchers en bois (lien) 	
--	---	--	--

¹ Normes, Recommandations Professionnelles RAGE, Règles Professionnelles liste verte C2P, Avis Technique, Appréciation de laboratoire,...


² Guides, études, publications

Certifications, labels, ou autres évaluations par tierce partie


Le(s) référentiel(s) d'évaluation par tierce partie se rapportant à la présente partie d'ouvrage est/sont accessible(s) dans la fiche « Démarches volontaires : Certifications, et labels évalués par tierce(s) partie(s) » ([lien](#)).

Questions les plus récurrentes


Les réponses apportées ci-après n'ont pas pour vocation d'être détaillées et exhaustives mais d'orienter le lecteur / la lectrice dans sa recherche de solutions.
Les éléments de réponses détaillés sont accessibles dans le corpus normatif cité dans cette fiche.

- Parquet en pièce humide (cuisine, salle de bain,...) ? 


Le NF DTU 51.2 vise cette application sous certaines conditions. Dans tous les cas, éviter positionnement du parquet à proximité directe des sources d'eau.

- Comment sélectionner une colle ? 


Les colles doivent être évaluées via un essai global au "caisson climatiseur" (décrit dans NF DTU 51.2).

- Classement d'usage des parquets ? 


Parquets bruts : NF B 53-669.
Parquets finis : à prévoir dans révision NF B 53-669.
Précisions sur les classements d'usage dans les référentiels de certification sur ouvrage : voir fiche « Certifications, labels,... ».

- Parquet en Bois Traité haute température ? 


Visé par le NF DTU 51.2 (pour les process de traitements pour lesquels il est possible de justifier les propriétés minimales de classement d'usage requis).

- Parquet en zone de fort trafic ? 


Certaines essences de bois relativement dures conviennent à la classe d'exigence maximale qui est la classe 34 mentionnée dans NF B 53-669.

- Solution Parquet sur sol chauffant ? 


Les conditions de compatibilité de parquets sur sol chauffant sont décrites dans le NF DTU 51.2.

- Solution Parquet sur sol chauffant rafraichissant ? 


Les conditions de compatibilité de parquets sur sol chauffant et rafraichissant sont décrites dans le NF DTU 51.2.

- Joint de dilatation du parquet ? 


Jeu périphérique : le parquet doit être arrêté à une distance de 5 mm et 8 mm des parois.
Joint de fractionnement du support : le parquet est posé en continuité (non recoupé).
Joint de dilatation du support : le parquet est arrêté au droit des lèvres du joint, ou recoupé après pose.

- Résistance aux insectes ? 


Nécessité de traitement pour parquet d'épaisseur > 8 mm, avec aubier ou en essences non durables vis-à-vis du risque à considérer termites et/ou insectes à larves xylophages).

- Comment sélectionner une sous-couche ? 

La sous-couche a un impact sur la stabilité et l'acoustique du complexe global parquet. Tout système global doit faire l'objet d'une évaluation (selon CGM NF DTU 51.2).

- Mode d'entretien des parquets vernis ? 

Entretien à sec et voile à humidification légère.
Ponçage et réhabilitation dans la grande durée.

- Mode d'entretien des parquets huilés ? 

Entretien à sec et voile à humidification légère.
Huilage régulier.

Évolutions à venir

Révision ou création de documents de référence en cours

- Révision DTU 51-2 mars 2023 avec notamment intégration de solutions complémentaires de parquets collés

Études et guides à venir

- Résistance à la glissance des parquets (Etude CODIFAB/France Bois Foret)
- Étude en cours sur évolutions exigences substances dangereuses